



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00079** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à **2 JUL. 2024**

Domicilié (e) PSM BTP
 17 AVENUE GAMBETTA
 75020 PARIS-20E-ARRONDISSEMENT

En vue de la réalisation : RAVALEMENT

Sur un terrain sis 59 AV DE VALENTON
Cadastré AI119

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le - 2 JUL. 2024

Le Maire


Le Maire,
Pour le Maire, par délégation
en charge du logement
de l'urbanisme.
Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00079** du **2 JUL. 2024** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,